

**Burkina Faso  
Luxembourg**

**COOPÉRATION AU  
DÉVELOPPEMENT**

Jun 2016





# Contenu

---

---

---

04 BURKINA FASO, VUE D'ENSEMBLE

---

06 STRATÉGIES & PRINCIPES

---

07 COOPÉRATION LUXEMBOURGEOISE  
AU BURKINA FASO

---

08 CHIFFRES

---

09 ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION  
AU BURKINA FASO

---

10 COOPÉRATION BILATÉRALE

---

16 SOCIÉTÉ CIVILE

---

16 AIDE HUMANITAIRE

---

17 CONTACTS

---

# Burkina Faso, vue d'ensemble



183 / 188

Indice de développement humain

700 USD RNB/habitant

17 589 198

Population

82,3

Sources d'eau potable améliorées (% y ayant accès)

20

Installations d'assainissement améliorées (% y ayant accès)

700 USD RNB/habitant

2,9 %

Taux d'accroissement de la population

5,8

Croissance de la population urbaine (% annuel)

59

Espérance de vie à la naissance

0,1

Émission de CO<sub>2</sub> (tonnes métriques/habitant)

89 / 1000

Mortalité infantile

5,5

Enfants/femme

110 %

Taux de fertilité chez les adolescents

30,3

Inscription à l'école secondaire (% brut)

274 220 km<sup>2</sup>

Superficie

- Intervention de la Coopération luxembourgeoise
- ★ Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougou, Burkina Faso
- Bureau régional de LuxDev à Ouagadougou
- Forêts classées



# La Coopération luxembourgeoise au développement : **stratégies & principes**

---

La Coopération luxembourgeoise au développement se place résolument au service de l'éradication de la pauvreté. Ses actions se conçoivent dans l'esprit du développement durable compris dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux avec l'homme, la femme et l'enfant en son centre.

Les actions de la Coopération luxembourgeoise s'inscrivent dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) qui, en septembre 2015, ont pris la relève tout en élargissant le champ d'action des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, les principaux secteurs d'intervention de la Coopération luxembourgeoise resteront dans le domaine social : l'accès à l'eau et à l'assainissement, l'éducation, y compris la formation et l'insertion professionnelles, la santé et le développement local. Des initiatives pertinentes dans le domaine de la microfinance sont encouragées au niveau conceptuel et opérationnel.

Par souci d'efficacité et d'impact, la Coopération luxembourgeoise cible un nombre restreint de pays partenaires tout en mettant à profit les bénéfices d'une approche régionale et en tenant compte des situations de fragilité. La concentration sectorielle résulte aussi de la volonté d'avoir un impact réel, voire d'assumer un rôle de chef de file parmi les bailleurs dans certains de ces secteurs. L'esprit de partenariat, qui se traduit par le souci de l'appropriation des programmes et projets par les bénéficiaires, préside à la mise au point des programmes pluriannuels de coopération - les Programmes indicatifs de Coopération (PIC).

En termes d'aide publique au développement (APD), la Coopération luxembourgeoise se place depuis l'an 2000 dans le groupe des pays industrialisés qui y consacrent plus de 0,7 % de leur revenu national brut (RNB). Le programme gouvernemental de l'actuelle législature (2013-2018) confirme l'engagement du Luxembourg à maintenir son APD à 1 % du RNB et précise qu'il s'agit d'une APD entièrement basée sur les dons, qui est par principe non liée. L'APD est mise en œuvre par les instruments de la coopération bilatérale, de la coopération multilatérale, de la coopération avec

les organisations non gouvernementales (ONG) et de l'appui aux programmes.

L'APD luxembourgeoise comprend par ailleurs un important volet d'action humanitaire sous forme d'aide d'urgence pour répondre aux catastrophes humanitaires, aux catastrophes naturelles et à des conflits violents, incluant aussi un volet « prévention » des catastrophes humanitaires ainsi qu'un volet « transition » entre une catastrophe humanitaire, la reconstruction et la reprise des activités de développement.

En parallèle, la Coopération luxembourgeoise est activement impliquée dans le débat et la mise en œuvre de nouveaux standards de qualité et d'efficacité de l'aide. Elle respecte les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (appropriation, harmonisation, alignement, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle), le Programme d'action d'Accra et le Partenariat mondial de Busan et du Mexique, de même que les engagements pris dans le cadre du Code de conduite de l'Union européenne sur la complémentarité et la division du travail.

Guidée par les principes de l'efficacité du développement, la Coopération luxembourgeoise a évolué d'une approche de projets mis en œuvre en régie vers une approche sectorielle mettant en œuvre des programmes favorisant une plus grande utilisation des systèmes nationaux (accords de partenariat opérationnels, exécution nationale, aide budgétaire sectorielle) et ouverte à d'autres modalités de l'aide, telles que la gestion axée sur les résultats.

Depuis 2009, plusieurs stratégies sectorielles complètent la stratégie générale et les principes de la Coopération luxembourgeoise. Elles couvrent les principaux domaines d'action, à savoir : l'action humanitaire, l'agriculture et la sécurité alimentaire, le développement local, l'eau et l'assainissement, l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, l'environnement et le changement climatique, le genre, la gouvernance, la microfinance, la santé et le renforcement des institutions et des capacités.

# Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Burkina Faso

---

En 1996, le Burkina Faso a été choisi comme pays partenaire de la coopération bilatérale du Grand-Duché de Luxembourg. Le fait qu'un nombre important d'ONG luxembourgeoises étaient actives dans ce pays a contribué à orienter ce choix. Les deux pays ont signé un accord général de coopération le 27 octobre 1999, formalisant ainsi la coopération entre les deux gouvernements. En novembre 2006, un Bureau de la Coopération luxembourgeoise a été installé à Ouagadougou, accrédité au Burkina Faso et au Niger. Le PIC 2008 – 2012 a été signé le 12 novembre 2007. Son enveloppe était initialement de 62,9 millions EUR pour l'appui de deux secteurs de concentration :

- gestion durable des ressources naturelles (y inclus l'appui à la gestion rationnelle et participative des ressources forestières ligneuses et non ligneuses, la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres, l'appui à la valorisation et au développement de filières d'espèces porteuses et l'appui au programme des plates-formes multifonctionnelles) ;
- enseignement technique et formation professionnelle (y inclus, l'insertion socio-professionnelle et la promotion de l'emploi).

À l'issue du PIC précédant, des appuis supplémentaires restaient requis dans les domaines de l'alphabétisation et de la transfusion sanguine, afin de pérenniser les structures créées et de leur permettre de fournir durablement les services demandés par les bénéficiaires. Les activités de la Coopération luxembourgeoise dans ces domaines continuent donc de bénéficier d'un appui de consolidation et de pérennisation.

La revue à mi-parcours du PIC a été réalisée en automne 2011. Sa restitution a eu lieu le 6 mars 2012 au ministère de l'Économie et des Finances à Ouagadougou. La discussion sur les suites à donner au rapport final a été à l'ordre du jour de la Commission de Partenariat qui s'est tenue à Luxembourg le 12 juillet 2012, et elle a mené à l'extension du PIC sur la période 2013 – 2015 ainsi qu'à l'augmentation de son enveloppe financière à la hauteur de 30 millions EUR supplémentaires.

L'enveloppe financière supplémentaire a été répartie à part égale entre d'une part, l'appui

au Programme de Développement du Secteur d'Éducation de Base (PDSEB) via un mécanisme de financement conjoint qui regroupe plusieurs bailleurs, et d'autre part, un appui en technologies de l'information et de la communication pour renforcer les institutions et infrastructures de communication de l'État, incluant les secteurs de santé et de formation professionnelle.

Les projets exécutés par les partenaires multilatéraux viennent en complément aux activités exécutées par LuxDev et s'inscrivent également dans le cadre des PIC. Dans le cadre du PIC II, il était prévu que 15 % de l'enveloppe globale soient attribués à la coopération multilatérale, soit environ 9 435 000 EUR. À ce stade, la planification de l'enveloppe multilatérale dans le cadre du PIC II a dépassé le budget de près de 450 000 EUR.

Étant donné le contexte peu favorable avec des autorités de transition, dont la mission première était l'organisation d'élections, le processus d'identification du PIC III n'a pas été lancé en 2015. Par ailleurs, étant donné le montant important de fonds encore disponibles sur le PIC II, les deux pays ont conclu de procéder par signature d'un avenant à la prolongation du PIC II jusqu'en 2016 et de laisser le soin de conduire le processus d'identification du PIC III ensemble avec les futures autorités démocratiquement élues. L'avenant a été signé le 29 septembre 2015.

Toutes les activités du PIC II sont actuellement en phase de clôture. La préparation de la nouvelle programmation multi-annuelle de coopération portant sur la période 2017 à 2021 est en cours et va être finalisée avant l'été 2016, permettant la formulation des activités avant début 2017. Le nouveau PIC va porter sur l'éducation de base et la formation professionnelle, la gestion des ressources naturelles, et les technologies de l'information. Depuis l'été 2015 le Luxembourg assume la fonction de présidence pour un an du groupe de tous les partenaires techniques et financiers du Burkina et dispose ainsi d'une opportunité de dialogue exceptionnelle avec les nouvelles autorités, y compris pour la finalisation du plan national de développement économique et social du Burkina pour la période 2016-2020.

# Chiffres

## 1. Coopération bilatérale

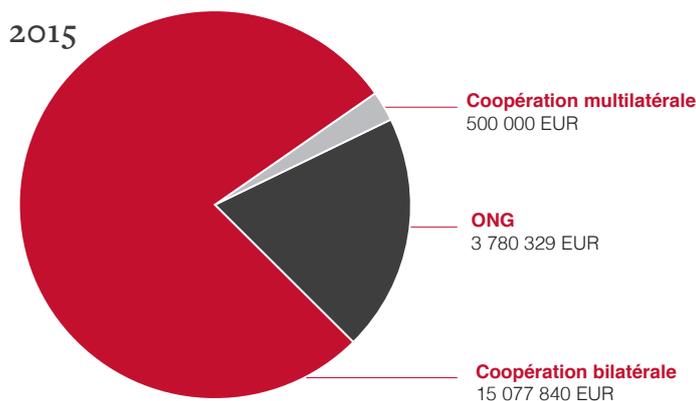
Durée	Titre	Exécution	Budget total EUR
2010 - 2016	BKF/017 - Appui à la Diffusion du Zébu Azawak	LuxDev	6 000 000
2012 - 2017	BKF/018 - Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnelles au Burkina Faso	LuxDev	10 000 000
2012 - 2017	BKF/019 - Appui à la Mise en Oeuvre du Programme national de Gestion des Ressources forestières	LuxDev	11 000 000
2012 - 2016	BKF/020 - Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine	LuxDev	7 500 000
2016 - 2018	BKF/021 - Appui au développement des TIC au Burkina Faso	LuxDev	17 603 000
2014 - 2016	BKF/022 - Éducation CAST - Appui au Programme de Développement du Secteur de l'Éducation de Base (PDSEB)	LuxDev	15 000 000

## 2. ONG

Durée	Titre	Association	Budget total EUR
2014 - 2016	Formation d'agents pour un environnement écologique - Sensibilisation des jeunes pour le principe de la durabilité	Fondation Dr. Elvire Engel	352 013
2014 - 2016	Développement de huit coopératives forestières	Fondation Dr. Elvire Engel	151 860
2015 - 2017	Prise en charge par une infirmière à domicile de personnes vivant avec le VIH/SIDA	Fondation Dr. Elvire Engel	50 712
2016 - 2018	Développement de huit coopératives agricoles - Installation de jeunes agents pour un environnement écologique dans leur village d'origine	Fondation Dr. Elvire Engel	214 657
2015 - 2017	REPERES - Projet de renforcement de la protection des enfants victimes et à risques d'exploitation sexuelle, Burkina Faso, Niger, Mali, Côte d'Ivoire	ECPAT LUXEMBOURG a.s.b.l.	* 217 343
2014 - 2016	Projet VISA - Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir - Pour la protection des enfants	ECPAT LUXEMBOURG a.s.b.l.	221 496
2015 - 2018	Partenariat avec l'école Koko B à Bobo Dioulasso	Solidaresch Aktioun Echernach a.s.b.l.	81 663
2013 - 2018	Adduction d'eau et assainissement, commune de Dapelogo	Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise	1 500 000
2013 - 2018	Renforcement et pérennisation de la gestion en eau et assainissement, commune de Pabré	Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise	375 000
2016 - 2016	Résilience des populations en matière d'habitat dans la province du Namentenga	Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise	150 001
2015 - 2016	Renforcement des infrastructures d'enseignement primaire et d'approvisionnement en eau potable du village de Zambélé	Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.	93 535
2014 - 2018	Projet de protection des enfants vulnérables dans la province du Boulkiemdé	Le Soleil dans la Main a.s.b.l.	977 101
2015 - 2017	Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans la province du Bam 2 <sup>e</sup> Phase (PEPAB-II)	Le Soleil dans la Main a.s.b.l.	189 213
2016 - 2019	Projet intégré d'amélioration et de diversification des productions agro-sylvo-pastorales dans quinze (15) villages de la commune de Kongoussi	Le Soleil dans la Main a.s.b.l.	660 522
2016 - 2018	Programme de Développement Intégré du Diocèse de Banfora	Fondation Chrétiens pour le Sahel	760 000
2016 - 2018	Programme de Développement Intégré du Diocèse de Bobo Dioulasso Phase II	Fondation Chrétiens pour le Sahel	760 000
2016 - 2018	Programme de Développement Intégré du Diocèse de Dédougou-Phase II	Fondation Chrétiens pour le Sahel	788 800
2016 - 2018	Programme de Développement Intégré du Diocèse de Fada-Phase II	Fondation Chrétiens pour le Sahel	216 000
2016 - 2018	Programme de Développement Intégré du Diocèse de Nouna	Fondation Chrétiens pour le Sahel	760 000
2016 - 2018	Projet de conservation des eaux, réhabilitation des sols et amélioration agro-sylvo-pastorale dans le département de Kongoussi, province de Bam	Fondation Chrétiens pour le Sahel	84 000
2016 - 2018	Appui aux enfants orphelins et autres enfants vulnérables victimes du VIH/SIDA dans la région du Centre-Nord	Fondation Chrétiens pour le Sahel	75 200
2013 - 2016	Programme de renforcement des capacités des femmes et des jeunes filles en milieu rural	Christian Solidarity International a.s.b.l.	260 037
2015 - 2017	Association Dakupa - Projet de renforcement de la lutte contre la pauvreté féminine dans la province du Boulgou	Frères des Hommes a.s.b.l.	72 003

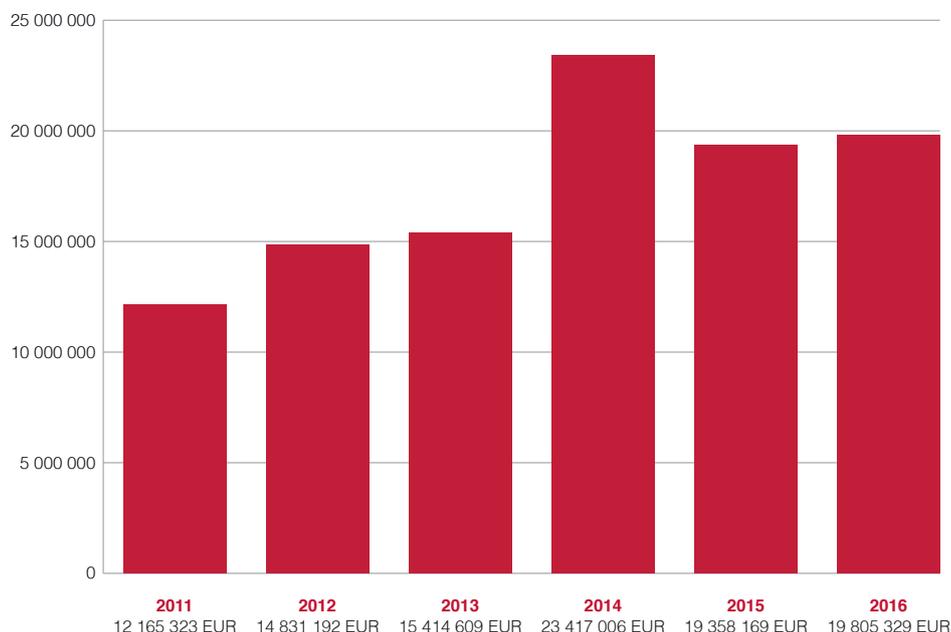
Durée	Titre	Association	Budget total EUR
2015 - 2017	Renforcement par le théâtre des capacités de concertation des populations en vue d'une meilleure participation à la définition des politiques locales ou nationales de lutte contre la pauvreté et d'accès aux services sociaux de base - Phase II	Frères des Hommes a.s.b.l.	62 580
2016 - 2020	Promotion de la santé maternelle, de la santé familiale et communautaire dans le centre du Burkina Faso	Fondation Follereau Luxembourg	840 000
2016 - 2020	Programme de sensibilisation pour l'abandon des mutilations génitales féminines et de prise en charge des victimes dans les provinces de l'Oubritenga, du Yagha et du Yatenga	Fondation Follereau Luxembourg	187 200
2016 - 2020	Insertion socio-professionnelle des jeunes défavorisés issus des sites aurifères de la commune de Tougouri	Fondation Follereau Luxembourg	196 800
2016 - 2020	Insertion socio-professionnelle de jeunes jardiniers à Déclougou	Fondation Follereau Luxembourg	120 000
2014 - 2017	Projet d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la Réadaptation Fonctionnelle	Handicap International Luxembourg a.s.b.l	434 977
2014 - 2018	Renforcement de l'Union Baoré Traditionnel d'Epargne Crédit	SOS Faim a.s.b.l. - Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.	763 400
2014 - 2017	Programme d'Appui aux Activités agro-sylvo-pastorales et de Protection de l'Environnement	SOS Faim a.s.b.l. - Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.	268 000
2014 - 2018	Appui au développement des Mutuelles de Solidarité	SOS Faim a.s.b.l. - Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.	200 000
2014 - 2018	Renforcement du réseau APSS	SOS Faim a.s.b.l. - Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.	400 000
2015 - 2018	Renforcement organisationnel et institutionnel du GTPA Wendkuuni (Groupement de Transformation des Produits Agricoles Wendkuuni)	SOS Faim a.s.b.l. - Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l.	64 000

\* Le budget total inclut les activités développées dans les autres pays visés par ce projet



## Évolution de la mise en œuvre

millions EUR



## Appui à la Diffusion du Zébu Azawak



2010 - 2016

BKF/017

Le Burkina Faso connaît une augmentation de sa population humaine et animale alors que l'espace exploitable se raréfie à cause des sécheresses récurrentes et de la surexploitation des ressources naturelles.

Contrairement à l'image que donne l'Afrique sahélienne, les animaux sont nombreux mais ils se sont adaptés aux conditions de survie difficiles et leur fécondité est faible, la production laitière limitée et de ce fait la croissance des jeunes lente.

Le projet a pour objectif d'une part de promouvoir l'élevage d'une race bovine locale plus productive et adaptable à un élevage plus intensif, à savoir le zébu Azawak, et d'autre part, de réhabiliter des pâturages de proximité. Il s'agit donc de sécuriser, récupérer, valoriser et gérer durablement les ressources pastorales dégradées à travers l'aménagement du territoire des collectivités locales.

L'appui aux éleveurs d'Azawak se réalise essentiellement à travers le renforcement des capacités de l'Union nationale des Éleveurs d'Azawak au Burkina Faso (UNEAB). Dans ce cadre et en respectant l'approche du « faire – faire » qui

occupe une place centrale dans l'exécution du projet, des conventions signées avec l'UNEAB permettent d'acquérir des animaux de qualité et d'installer des infrastructures d'élevage au profit des éleveurs. Des formations contribuent par ailleurs au renforcement des capacités techniques des éleveurs et des capacités organisationnelles des groupements d'éleveurs et de l'Union.

Le renforcement des capacités du ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), tutelle du projet, se concrétise, au niveau central, par l'appui à la réalisation d'études stratégiques et la formation de cadres des services centraux. Au niveau décentralisé, le fonctionnement des services du MRAH est appuyé pour permettre l'encadrement des éleveurs.

Dans le cadre de la gestion des ressources pastorales, le projet intervient par la récupération de 7 250 ha de terres dégradées dans le sahel burkinabé. La sécurisation des sites récupérés se réalise à travers l'élaboration de chartes foncières locales. Il s'agit d'un processus participatif qui permet de formaliser les règles de gestion durable des ressources pastorales. Le processus implique la mise en place d'instances foncières au niveau communal et villageois en charge de la mise en application des chartes foncières. Le projet prévoit également de valoriser les sites récupérés par un projet de vente de crédit carbone sur le marché volontaire.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise:  
6 000 000 EUR



◀ Zébu Azawak

## Programme d'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnelles (ETFP) au Burkina Faso



2012 - 2017

BKF/018

Pour remédier aux difficultés récurrentes du secteur de l'ETFP, le Burkina Faso a élaboré une politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Elle vise à doter le pays d'une expertise qualifiée, suffisante et disponible dans tous les corps de métiers. Plusieurs ministères sont en charge de sa mise en œuvre. Le ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) est un acteur central.

Le secteur de l'ETFP est également du ressort des chambres consulaires, des organisations professionnelles et des promoteurs de formation qui participent à son développement (chambres des métiers, de l'artisanat, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, Fédération nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF), Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF)).

Ce projet qui appuie la mise en œuvre du Plan d'actions de la PN/ETFP 2011 - 2015 a pour objectif global celui de la politique nationale : élever

le niveau de connaissance et de compétence de la population active et, plus particulièrement des jeunes, pour favoriser leur insertion dans les emplois d'aujourd'hui et les métiers porteurs de demain, afin de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté. L'objectif spécifique est d'améliorer l'offre de formation professionnelle et l'employabilité des jeunes. Les outils de pilotage du secteur se mettent progressivement en place.

Le projet a démarré en 2012 et a permis de former à ce jour plus de 5 000 jeunes dans des formations modulaires qualifiantes et qui se sont présentés au Certificat de Qualification professionnelle.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
10 000 000 EUR



◀ Formation électricien

## Appui à la Mise en Oeuvre du Programme national de Gestion des Ressources forestières



2012 - 2017

BKF/019

Pour la Coopération luxembourgeoise, le programme est innovant à plus d'un titre. En effet, il est mis en œuvre selon une approche programme et sa modalité d'exécution est nationale. Ainsi, le programme BKF/019 (i) s'inscrit parfaitement dans la politique nationale du pays et le plan de travail du ministère de l'Environnement et du Développement durable, et (ii) s'appuie sur les procédures nationales et structures existantes pour sa mise en œuvre. D'autre part, il s'insère dans une nouvelle approche qui consiste à soutenir la politique nationale du pays dans la mise en place de sa stratégie. De plus, c'est une démarche originale car elle est faite avec un autre bailleur de fonds, en l'occurrence la Coopération suédoise.

Le programme va principalement renforcer les capacités des institutions nationales liées aux res-

sources naturelles à travers une assistance technique qui pourra donner un appui dans divers domaines : gestion des ressources forestières, ressources humaines, mise en œuvre des politiques et stratégies nationales, mise en place d'un nouvel outil financier, tel que prévu dans le Code national de l'Environnement : le Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE), etc.

Le programme appuie la promotion du développement durable, à travers notamment la gestion des ressources forestières, et créera un pont avec le projet BKF/015 (Inventaire forestier national n° 2).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
11 000 000 EUR



◀ Reboisement

## Appui au Plan stratégique de Renforcement de la Transfusion sanguine



2012 - 2016

BKF/020

La transfusion sanguine est un sous-secteur du domaine médical qui reste particulièrement sensible au niveau mondial et d'une importance cruciale pour les pays en voie de développement. Au Burkina Faso, elle est la thérapeutique substitutive qui contribue à réduire de façon importante la morbidité et la mortalité aussi bien chez les femmes que les enfants, dues aux anémies et aux hémorragies en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie.

Des moyens insuffisants, des ressources humaines peu qualifiées et un accès réduit pour les populations dans le besoin font que le projet revêt une importance toute particulière.

La Coopération luxembourgeoise l'a bien compris puisque ce projet correspond à la 3<sup>e</sup> phase d'un appui qui a débuté il y a une dizaine d'années.

Il s'agit aujourd'hui de soutenir le ministère de la Santé burkinabè en général et le Centre national de Transfusion sanguine (CNTS) en particu-

lier afin de leur donner l'appui nécessaire pour améliorer leurs performances. Les activités principales de ce projet sont la construction d'un nouveau centre régional de transfusion sanguine à Ouagadougou, la réhabilitation de trois autres centres en région, la construction de sept dépôts-préleveurs, la formation du personnel des centres et de toute personne ayant accès à la transfusion sanguine et enfin, le renforcement de la qualité des prestations.

Au niveau institutionnel, il s'agit d'appuyer le ministère de la Santé à se doter d'une politique en matière de transfusion sanguine, politique non existante à ce jour.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
7 500 000 EUR



◀ Construction du CRTS de Ouagadougou

## Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au Burkina Faso



2016 - 2018

BKF/021

Précurseur dans la sous-région, le Burkina Faso a adopté en 2004 une cyber-stratégie nationale. 12 ans après, malgré des acquis principalement juridiques et institutionnels, la cyber-stratégie ne produit pas encore les bénéfices économiques et sociaux escomptés. En effet, seules trois stratégies sectorielles sont adoptées (e-gouvernement, e-éducation et e-commerce) et deux restent à l'être (e-santé et protection sociale des pauvres et e-services pour le développement du monde rural). Aucune n'est mise en œuvre.

Le projet BKF/021 intervient en appui du Programme d'Appui au Renforcement des Infrastructures de Communication (PARICOM) dont le décret N°2014-116 /PRES/PM/MDENP/MEF porte création et dont l'Agence de Promotion des TIC's (ANPTIC) est l'unité de gestion et l'agence d'exécution.

Dans le cadre du PARICOM, le projet BKF/021 concourt ainsi à l'objectif global d'améliorer la disponibilité, l'efficacité et l'accessibilité de l'offre de services de communication électronique sur toute l'étendue du territoire national.

Il poursuit plus spécifiquement l'objectif d'aider à la mise en œuvre des cyber-stratégies sectorielles qui contribuent à la Stratégie de Croissance accélérée et de Développement durable (SCADD) pour la période 2011 – 2015. À cet effet trois résultats sont visés.

Le premier résultat a pour objet la mise en capacité de l'ANPTIC pour qu'elle puisse assurer sa mission de réalisation des projets et programmes de développement des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) du Gouvernement.

Le deuxième résultat a pour objet le développement du réseau de télécommunication RESINA+. RESINA+ est le nom de la solution proposée pour

renforcer par technologie satellitaire le Réseau informatique national de l'Administration existant (RESINA).

Le troisième résultat a pour objet la livraison de bénéfices sectoriels en utilisant les capacités de l'ANPTIC et RESINA+. Des premiers bénéfices sectoriels pourront être ainsi obtenus sans investissement supplémentaire que ceux déjà engagés par l'État burkinabè :

- liés à la mise en place d'un pilote de 369 sites pour l'enregistrement des faits nouveaux d'état civil ;
- liés au renforcement et à l'extension des applications de recettes et dépenses de l'état dans 174 trésoreries du MEF ;
- liés au déploiement du système de gestion (données des examens scolaires du primaire, manuels et équipements scolaires, données statistiques de l'éducation) de l'Éducation nationale dans 202 bâtiments du ministère de l'Éducation nationale (MENA).

Le projet BKF/021 présente la particularité de conjuguer trois leviers de développement : technologique, organisationnel et institutionnel. Chacun de ces leviers est stratégique pour la Coopération au développement entre les gouvernements du Burkina Faso et du Grand-Duché de Luxembourg :

- le technologique permet d'accéder de manière indépendante au réseau mondial internet et de désenclaver le pays ;
- l'organisationnel permet d'accompagner la création et la pérennisation de l'ANPTIC ;
- l'institutionnel permet d'opérationnaliser les cyber-stratégies adoptées.

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
17 603 000 EUR

## Éducation CAST - Appui au Programme de Développement du Secteur de l'Éducation de Base (PDSEB)



2014 - 2016

BKF/022

Le Burkina Faso s'est engagé depuis plus de 10 ans dans un effort pour faire accéder la majorité de la population à l'éducation de base, formelle et non formelle à travers deux plans nationaux successifs dont le Programme de Développement stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) qui couvre la période 2012-2021.

Au cours de la 6<sup>e</sup> Commission de partenariat il a été décidé de prolonger jusque fin 2015 le Programme indicatif de Coopération (PIC II) et d'allouer une enveloppe de 15 millions EUR au Programme d'Appui au PDSEB.

Le programme comprend deux composantes :

- une contribution au Fonds de Soutien au Développement de l'Éducation de Base, par le biais de versements au Compte d'Affectation spé-

ciale du Trésor (CAST) ouvert auprès de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. La France via l'Agence française de Développement (AFD), le Canada, le Danemark, le Luxembourg, la Suisse et le Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) ainsi qu'un financement du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME) contribueront au CAST ;

- un appui au Plan stratégique de Renforcement des Capacités (PSRC) du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA).

Contribution de la Coopération luxembourgeoise :  
15 000 000 EUR



◀ Éducation de base destinée aux femmes

## Projets de Coopération des ONG

---

Parmi les ONG sous accord-cadre, Handicap International Luxembourg a.s.b.l., Frères des Hommes a.s.b.l., la Fondation Follereau Luxembourg, la Fondation Chrétiens pour le Sahel, SOS Faim a.s.b.l. en consortium avec l'Action Solidarité Tiers Monde a.s.b.l. et Christian Solidarity International a.s.b.l. mettent actuellement en œuvre 20 projets qui se situent dans les domaines du développement rural, du renforcement de la société civile, des services médicaux, du dévelop-

pement intégré, de la conservation des eaux et de la réhabilitation des sols, des services sociaux, de la production agricole, de l'approvisionnement en eau potable, de l'éducation et de la formation plurisectorielle et professionnelle, de la santé ainsi que des intermédiaires financiers du secteur informel ou semi informel.

Le taux de cofinancement est de 80 % et l'appui de la Coopération luxembourgeoise à ces projets s'élève à 7 312 997 EUR.\*

Parmi les ONG actuellement sous cofinancement, ECPAT Luxembourg a.s.b.l., la Fondation Dr. Elvire Engel, Le Soleil dans la Main a.s.b.l., Lëtzebuurger Landjugend a Jongbauren a.s.b.l., Solidaresch Aktioun Echternach a.s.b.l. et l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise mettent en œuvre 14 projets qui se situent dans les domaines du droit à la personne, du développement et des coopératives agricoles, de l'éducation et formation environ-

nementale, de la santé, de l'enseignement primaire, de l'approvisionnement en eau potable, de la protection environnementale, des services sociaux, des infrastructures et de l'équipement scolaire et de formation ainsi que de la prévention des catastrophes et préparation à leur survenue.

Avec un taux de cofinancement de 75 %, l'appui de la Coopération luxembourgeoise à ces projets s'élève à 5 235 116 EUR.

\* Budget total inclut les activités développées dans des autres pays visés par un des projets ECPAT.

## Aide humanitaire

---

En 2012, en réponse au double défi d'une nouvelle crise alimentaire et nutritionnelle et de l'arrivée massive de milliers de déplacés maliens sur le territoire burkinabé, le Luxembourg a déboursé 992 801 EUR pour fournir à la fois une assistance alimentaire et subvenir aux besoins de base des réfugiés maliens au Burkina Faso.

En 2013, le Luxembourg a fait quatre contributions d'un montant total de 367 259 EUR à différentes ONG. 209 750 EUR ont été attribués à la Croix-Rouge luxembourgeoise pour un projet visant l'amélioration des conditions de vie des réfugiés maliens du camp de Sag Nionigo. L'ONG Handicap international Luxembourg a reçu 90 100 EUR pour un projet de stimulation

affective et physique pour une meilleure récupération nutritionnelle en faveur de la population de la ville de Dori. Suite aux inondations de 2013, les deux ONG Frères des Hommes et Chrétiens pour le Sahel se sont vues accorder respectivement 15 006 EUR et 50 346 EUR pour des projets en faveur des ménages sinistrés de Matiakoali.

En 2014, le ministère a déboursé un montant de 85 000 EUR en faveur du bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD afin de développer et établir des politiques, cadres institutionnels et mécanismes capables de gérer des processus de réhabilitation après une catastrophe au Burkina Faso.

## Contacts

---

### Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Ouagadougou, Burkina Faso

#### **Martine Schommer**

*Ambassadeur non résident*

6, rue de la Congrégation  
L-1352 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Email: [martine.schommer@mae.etat.lu](mailto:martine.schommer@mae.etat.lu)  
Tel: (352) 247 82351  
Fax: (352) 46 38 42

#### **Georges Ternes**

*Secrétaire de Légation*

Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg  
937 Avenue Kwamé N'krumah  
11 B.P. 1609 CMS  
Ouagadougou 11  
BURKINA FASO

Email: [ouagadougou.amb@mae.etat.lu](mailto:ouagadougou.amb@mae.etat.lu)  
Tel: (226) 25 30 13 38  
Tel (Mobile): (226) 76 45 45 20  
Fax: (226) 25 30 13 40

### Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, ministère des Affaires étrangères et européennes

#### **Alex Diederich**

*Chargé de programme  
Burkina Faso, Niger, Coopération régionale,  
Migrations & développement*

Email: [alex.diederich@mae.etat.lu](mailto:alex.diederich@mae.etat.lu)  
Tel: (352) 2478 2453  
Fax: (352) 46 38 42

<http://cooperation.mae.lu/fr>

### LuxDev Ouagadougou

#### **Max Glesener**

*Représentant régional pour le Burkina Faso, Niger*

Bureau régional de Ouagadougou  
B.P. n°513  
Ouagadougou 11  
BURKINA FASO

Email: [rof.oua@luxdev.lu](mailto:rof.oua@luxdev.lu)  
Tel: (226) 50 30 15 04/06  
Fax: (226) 50 30 15 09

### LuxDev Siège

#### **Igor Wajnsztok**

*Conseiller Programmes  
(à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016)*

LuxDev

10, rue de la Grève  
B.P. 2273  
L-1022 Luxembourg  
LUXEMBOURG

Email: [wajnsztok@luxdev.lu](mailto:wajnsztok@luxdev.lu)  
Tel: (352) 29 58 58 253  
Fax: (352) 29 58 58 200





## Coopération luxembourgeoise



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
*Ministère des Affaires étrangères  
et européennes*

Direction de la coopération  
au développement et  
de l'action humanitaire

---

Édité par



en juin 2016

---